

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 5 janvier 2016

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire le 5 janvier 2016 à 19 h 00, sont présents son honneur la Mairesse Mme Sonia Cloutier, Mme Angèle Rivest, M. Alain Côté, Mme Karo-Lyne Lachance et M. Adrien Blouin.

Mme Francyne Michaud Delongchamp et M. Renald Guay sont absents.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2016-001

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte et en y ajoutant les points suivants :

- Chemin Boulet – Enlèvement d'une roche à ^{+/-} 1,5 km
- Achat d'un inventaire de produits d'acier

Adoptée

2016-002

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 14 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé **M. Adrien Blouin**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2015.

Adoptée

2016-003

DEMANDE D'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN SOUTIEN MUTUEL EN CAS D'UGENCE OU DE SINISTRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine est intéressée à évaluer la possibilité de conclure une entente de soutien mutuel en cas d'urgence ou de sinistre avec la Municipalité de Piopolis.

Adoptée

2016-004

SAE PLUS

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine s'engage à verser 200 \$ sur un coût total de 609 \$ changé au Comité de loisirs de Val-Racine afin de contribuer aux services offerts par Granit Action et ce, conditionnement à ce qu'il y ait un service d'animation estivale (SAE) pour l'été 2016.

Adoptée

2016-005

COMITÉ INTERGÉNÉRATION – DEMANDE DE SOUTIER

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De contribuer pour un montant de 25 \$ comme soutien financier à la Table de concertation des personnes âgées de la MRC du Granit.

Adoptée

2016-006

LISTE DES COMPTES AU 5 JANVIER 2016

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 29 588,11 \$ en référence aux chèques no 201500416 à 201600021, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 5 janvier 2016.

Adoptée

2016-007

PÉRIODE D'INFORMATION

2016-008

DEMANDE DE MME MANON BOUCHARD - MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 214 – BANDE DE PROTECTION RIVERAINE DES COURS D'EAU

Attendu que Mme Manon Bouchard veut se construire un garage et que sa superficie de terrain disponible est limitée par des petits lacs et un cours d'eau;

Attendu que la réglementation actuelle ne permet pas la construction d'un bâtiment à moins de 15 mètres d'un cours d'eau;

Attendu que la norme pour la protection de la bande riveraine peut être considérée à 10 mètres d'un cours d'eau sur un terrain avec une pente inférieure à 30 % selon le schéma d'aménagement de la MRC du Granit;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De faire cette modification à notre règlement de zonage no 214 afin de de réduire cette norme à 10 % concernant la protection de la bande riveraine lorsque le terrain a une pente inférieure à 30 %.

Adoptée

2016-009

VOIRIE- ALLOCATION POUR L'UTILISATION DU CELLULAIRE PERSONNEL – 2E CHAUFFEUR

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

De verser une allocation de 10 \$ par mois au 2e chauffeur pour l'utilisation de son cellulaire personnel et ce, pendant la période d'emploi.

Adoptée

2016-010

VOIRIE – ACHAT DE PRODUITS D'ACIER

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De faire l'achat de produits d'acier (fer plat, plaque, fer angle et etc.) jusqu'à un montant maximum de 300 \$.

Adoptée

2016-011

REFINANCEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE 425 400 \$ EFFECTUÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 222

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins De La Région De Mégantic pour son emprunt par billets en date du 12 janvier 2016 au montant de 425 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 222. Ce billet est émis au prix de 100,00000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

80 300 \$	2,63 %	12 janvier 2017
82 600 \$	2,63 %	12 janvier 2018
85 000 \$	2,63 %	12 janvier 2019
87 500 \$	2,63 %	12 janvier 2020
90 000 \$	2,63 %	12 janvier 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adoptée

2016-012

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 222 – CONCORDANCE AU REFINANCEMENT

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Val-Racine souhaite emprunter par billet un montant total de 425 400 \$:

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de \$
222	308 300 \$
222	117 100 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 425 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 222 soit réalisé;

Que les billets soient signés par la mairesse Mme Sonia Cloutier et le la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Chantal Grégoire;

Que les billets soient datés du 12 janvier 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	80 300 \$
2018	82 600 \$
2019	85 000 \$
2020	87 500 \$
2021	90 000 \$ (à payer en 2021)

Adoptée

2016-013

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'APPAREILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

Attendu que l'aide financière accordée pour l'achat d'appareils afin de prévenir les incendies a incité plusieurs personnes à se munir d'appareils de prévention incendie;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
appuyé par **M. Alain Côté**
Et résolu unanimement, de verser une aide financière à tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces pour les appareils suivants :

Détecteur de fumée: 10 \$/chaque maximum
Détecteur de monoxyde de carbone: 20 \$/chaque maximum
Extincteur de 5 lbs minimum: 30 \$/chaque maximum

Que cette aide financière sera payée sur présentation de pièces justificatives datées entre le 5 janvier et 31 décembre 2016.

Qu'une annonce soit publiée dans le Mini-Val afin de promouvoir cette aide financière.

Adoptée

2016-014 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION À L'ADMQ 2016

Il est proposé par **M. Alain Côté**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement, de renouveler la cotisation à l'ADMQ au montant de 496,69 \$ pour l'année 2016.

Adoptée

2016-015 ENGAGEMENT DE LA FIRME COMPTABLE POUR PRÉPARER LE RAPPORT FINANCIER ET LA REDDITION DES COMPTES DU MTQ 2015

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

D'engager la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour préparer le rapport financier et la Reddition des comptes du MTQ 2015.

Adoptée

2016-016 INFOTECH-ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'acheter une banque d'heures d'Infotech au coût de 1 050 \$ plus les taxes.

Adoptée

2016-017 SÛRETÉ DU QUÉBEC – ENTENTE SUR LE FILTRAGE DES PERSONNES APPELÉES À ŒUVRER AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES

Autorisation à la directrice générale à signer l'entente avec la Sûreté du Québec sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables (SAE);

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Que le Conseil municipal de Val-Racine autorise, dès maintenant, la directrice générale et la secrétaire-trésorière, à signer l'entente avec la Sûreté du Québec sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables.

Adoptée

2016-017

ATELIER DE TRAVAIL

Rencontre sur le Plan de développement de la municipalité: Mardi, le 12 janvier 2016 à 19h00.

Conférence avec Nature Cantons-de-l'Est : Mardi, le 9 février 2016 à 19h00 suivi d'un atelier de travail.

2016-018

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-019

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Alain Côté propose la fermeture de la séance, il est 20 h 36.

Sonia Cloutier
Mairesse

Chantal Grégoire
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2016-004, 2016-005, 2016-006, 2016-008, 2016-009, 2016-010, 2016-011, 2016-012, 2016-013, 2016-014, 2016-015 et 2016-016.